

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX CIRCUITS

1. Réservations et Inscriptions

Les réservations s'effectuent grâce au formulaire d'inscription dûment complété. Nous entrons en communication avec vous dès que votre formulaire d'inscription est reçu pour définir les procédures qui doivent suivre cette démarche et confirmer la disponibilité des places. Toute personne s'inscrivant à l'un de nos voyages proposés, incluant les voyages sur mesure, doit obligatoirement lire et comprendre en entier nos conditions de vente.

Toute inscription doit être accompagnée d'un dépôt non-remboursable représentant 25% du prix du circuit. Le solde du montant total doit impérativement être réglé 30 jours avant la date de départ. 50% du montant total de l'inscription est non-remboursable advenant une annulation avant le 7^{ème} jour précédant la tenue du circuit; passé ce délai il n'y a aucun remboursement. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, c'est l'intégralité du paiement qui garantira l'inscription.

2. Étapes à suivre chaque départ:

1. Vous sélectionnez le voyage auquel vous souhaitez participer (ou vous définissez avec l'un de nos conseillers votre programme sur-mesure).
2. Nous arrivons à un accord final sur le programme choisi (itinéraire, activités, tarification et conditions).
3. Au moyen du formulaire d'inscription vous réservez officiellement vos places.
4. Nous communiquons aussitôt avec vous pour confirmer votre inscription et un dossier vous est envoyé (ou remis) contenant une facture, les instructions de paiement ainsi que les conditions d'inscription.
5. Vous devez nous faire parvenir votre dépôt initial (25%) suite à la réception de ce premier dossier.
6. Le Dossier du Voyageur vous est ensuite envoyé.

NB: Allouez 15 à 30 jours ouvrables pour la préparation du dossier. En cas d'inscription de dernière minute, tous les documents sont en votre possession un minimum d'une semaine avant la tenue du voyage.

3. Annulation

Si le solde du voyage n'est pas entièrement payé 20 jours avant le départ, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation sans indemnité. Si nous nous trouvons dans l'obligation d'annuler pour quelque motif que ce soit, les voyageurs seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune forme d'indemnité. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. Santé et équipement

Nos circuits sont accessibles à toute personne en bonne santé, elles ne requièrent pas du voyageur une forme physique exceptionnelle ni des connaissances techniques particulières (à moins d'indication spécifique de notre part) mais les voyageurs doivent être prêts à (et désireux de) fournir un effort physique raisonnable en relation avec le parcours choisi. Les voyages sont dirigés du début à la fin par nos guides et tous les équipements nécessaires sont fournis par Eco-Benin et ses partenaires (à l'exception des équipements personnels: sac de couchage, sac à dos...). Les voyageurs souffrant d'une allergie ou maladie ou étant sous prescription médicale doivent impérativement nous en aviser au début du circuit. Les voyageurs étant sous prescription médicale doivent en tout temps avoir en leur possession leur médication et informer le guide de leur condition. Le voyageur

demeure seul responsable de conserver et protéger toute substance, produit ou médicament dont son confort, son bien-être et sa santé dépendent.

5. Risques et premiers soins

La qualité des informations et de la formation que nous offrons et la qualité de nos équipements réduisent les éventuels risques liés aux circuits mais ne les écartent pas.

Le voyageur doit se procurer et conserver lui-même tout produit médical tel qu'antibiotique, crème, lotion et prescription. Toutefois, nos trousseaux ne constituent pas une pharmacie du voyageur.

6. Assurances

Les clients voyagent, tout au long du circuit, à leurs propres risques. Il est donc très fortement recommandé au voyageur d'adhérer à une police d'assurance voyage pour la durée de son séjour avec nous.

7. Ethique

Votre inscription à nos circuits signifie une adhésion à nos règles d'éthique notamment les 10 commandements de l'écotourisme.

10 commandements de l'écotourisme

Voyager est un droit naturel pour toute personne et un important facteur de la paix et de la compréhension mondiale. De ce droit dérive la responsabilité et la nécessité d'encourager la croissance d'un tourisme paisible, protecteur et conservateur de l'environnement. Aussi, chaque fois que vous entreprenez une excursion quelque part, que ce soit en ville, au village, sur un site donné, pour quelque raison ou motif que ce soit, considérez et adhérez aux « dix commandements de l'écotourisme ».

- 1 – Laissez seulement des empreintes de pied, prenez seulement des photos.
- 2 – Respectez la fragilité de l'environnement. Réalisez que nous tous, résidents ou visiteurs, devrions aider à sa préservation.
- 3 – Pour rendre une tournée plus significative, prenez le temps au préalable d'apprendre les coutumes, la langue, les manières et la culture de la région à visiter ; pendant l'excursion, apprenez beaucoup de choses sur l'endroit visité ; parlez aux autochtones et rentrez chez vous avec un mot ou une phrase appris là-bas.
- 4 – Respectez et soutenez les cultures locales (religions, traditions, artisanats, services et arts culinaires), la vie privée et la dignité des résidents, spécialement lorsqu'on est en présence des autochtones ou qu'on prend des photos.
- 5 – Ne pas jeter les ordures n'importe où. Munissez-vous de sacs à ordures. Laissez votre lieu de résidence plus propre qu'à votre arrivée.
- 6 – N'achetez pas des objets produits avec des espèces en danger ou en voie de disparition.
- 7 Coopérez en suivant toujours les itinéraires indiqués. Ne dérangez pas les autochtones dans leurs habitations naturelles, préservez les habitats des animaux et les plantes.
- 8 – Faites l'effort de connaître et de soutenir le programme local de conservation de la nature par les organisations de préfecture, les églises, les ONG et associations de protection de l'environnement. Aidez à la conservation de la Nature, partout dans le monde durant vos voyages.
- 9 – Depuis votre environnement développé ou en voie de développement ; faites tous vos efforts pour aider à préserver la nature, notre seule et unique planète TERRE.
- 10 – Autant que possible, marchez ou utilisez les transports en commun. Encouragez les chauffeurs d'arrêter leurs moteurs au parking. Soyez amical et patient avec les guides, les serveurs qui sont responsables d'un environnement paisible dans le secteur touristique.